



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

06 novembre 2010

Arrêté du 28 octobre 2010 portant homologation de modifications du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Source : JORF

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF**VENTES À DÉCOUVERT**

28 février 2022

Les autorités de marchés française et néerlandaise publient une analyse commune de l'impact de l'interdiction des ventes à découvert au début de la crise du Covid 19

**RAPPORT / ÉTUDE****VENTES À DÉCOUVERT**

28 février 2022

Impact de l'interdiction des ventes à découvert - une comparaison des marchés français et néerlandais

**ACTUALITÉ****MARCHÉS**

17 septembre 2020

L'ESMA prolonge son exigence de transparence renforcée des positions courtes nettes

**Mentions légales :**

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02